



Québec, le 12 février 2004

Envoi par télécopieur : 514-848-8115

Monsieur François Ameye
Alcan Métal primaire
1188, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Qc) H3A 3G2

Objet : Projet d'implantation d'une usine de la brasque usée à Saguenay

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- 1) Pourriez-vous préparer une carte de localisation en couleur (versions papier et numérique) illustrant l'usine projetée de traitement de la brasque usée et les infrastructures connexes : le bâtiment # 308 (chaudière à vapeur), le premier et le deuxième site d'entrepôt proposés, les entrepôts et les cellules de brasques existants, les limites de la propriété d'Alcan, les résidences les plus rapprochées de l'usine projetée sur la rue Juchereau, le réseau hydrographique (rivière Saguenay, rivière Chicoutimi, ruisseau Lahoud), le lac de boues rouges, la station d'échantillonnage de l'air ambiant du parc Berthier et de Chicoutimi, les cercles correspondant au ERPG-1, ERPG-2 et au 0,3 PSI; en arrière-plan le Complexe Jonquière et en mortaise la localisation régionale de l'usine projetée ?
- 2) En référence au document déposé DA2 intitulé *Caractérisation environnementale des sols et de l'eau, secteur des cellules de brasques de l'usine Arvida, Complexe Jonquière* et daté de mars 2003, à la page 10, il est inscrit : « Les cellules renferment environ 170 000 tonnes métriques de brasques et 46 000 tonnes de sols et autres produits... ». Pourriez-vous nous indiquer la provenance et la nature physico-chimique de ces sols, de même que l'origine et la nature des autres produits qui y sont encapsulés ? Pourriez-vous nous indiquer si ces sols et autres produits sont mélangés aux brasques usées ou s'ils sont isolés physiquement de celles-ci ? Quel serait le mode de gestion de ces sols et des autres produits au moment du traitement de la brasque usée contenue dans les cellules ?

...2

- 3) Pourriez-vous nous indiquer la valeur calorifique ainsi que la quantité de gaz à effet de serre (GES) libérée par la combustion d'une tonne de résidu (carbone et inertes) au moment de leur combustion dans une cimenterie ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 février prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Monique Gélina
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Jacques Dubuc
M. Richard Goulet